

Le Lingot

32 N.1
Trente et unième année no 20

Le lingot, vendredi 9 août 1974



Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième (ou quatrième) classe. Permis No. 1 Arvida, Qué. (PORT DE RETOUR GARANTI) à C.P. 370, Arvida, Qué.

Dans les salles de cuves d'Arvida

Chaque jour compte

"Depuis le mois de juin, la situation dans certaines salles de cuves d'Arvida s'est détériorée à tel point que la production a diminué d'environ 12% et nous aurons perdu la production de quelque 25,000 tonnes avant que le tout ne redevienne

normal", déclarait hier M. Robert Thomson, directeur de la division de l'Electrolyse à l'Alcan d'Arvida. C'est l'une des raisons principales qui fait que la Compagnie a dû déclarer force majeure cette semaine.

En l'espace de quelques semaines, les employés de la division de l'Electrolyse et ceux de la division Entretien et Services, rattachés aux salles de cuves, ont reçu trois lettres à leur domicile pour les informer des difficultés sérieuses que doit surmonter la Compagnie dans certaines de ses salles de cuves d'Arvida.

Jusqu'à ces jours derniers, la situation s'est graduellement détériorée à un point tel que les salles de cuves 41-42-45-46 et 51 sont devenues dans un état critique.

Ainsi que le soulignait l'un de ces messages aux employés: "Plusieurs causes d'ordre technique et humain peuvent être invoquées pour expliquer la

situation présente: les délais de livraison de certaines pièces des planteuses à froid, les bris d'équipement, la condition des anodes, l'arrivée de plusieurs nouveaux employés, l'absentéisme, etc...

"Nous éprouvons de plus en plus de difficultés à maintenir les opérations normales de production dans certaines de nos salles de cuves. De plus, la pureté du métal est très loin des normes acceptables pour satisfaire les exigences de nos clients".

Le tableau ci-dessous qui englobe toute la division Electrolyse à Arvida donne une idée de l'ampleur du problème:

durant les prochaines fins de semaines, seront décisifs".

Des exemples

Quelques exemples illustrent cette situation:

En l'espace de trois mois, quatre planteuses à chaud d'une valeur de \$35,000 chacune ont pris feu accidentellement et il a fallu, dans chaque cas, entre trois et quatre semaines pour les remettre en état. La demande plus forte que d'habitude au secteur de l'entretien a mobilisé toutes les compétences et ressources humaines, spécialement dans les corps de métier. Le vieux équipement, même réparé, s'use plus vite et on ne peut pas toujours l'utiliser à 100%. Il est plus difficile et cela prend plus de temps qu'autrefois d'obtenir les pièces de rechange ou le nouvel équipement.

L'absentéisme n'est pas anormal aux usines; toutefois, en temps de difficultés, il est important de pouvoir compter sur des

équipes entières. C'est ainsi que, durant une fin de semaine de juillet, il manquait quatre opérateurs sur une équipe régulière de sept dans une certaine salle de cuves, et il en est résulté la perte de 10 cuves. Toutefois, il est encourageant de constater que la grande majorité des employés prend à coeur ses responsabilités. Plusieurs offrent même leurs services pour se rendre encore plus disponibles.

Dans la division de l'Electrolyse, le nombre d'employés a été augmenté d'environ 450. Dans la division de l'Entretien et des Services, près de 75 employés sont venus renforcer les effectifs.

"Il est essentiel de revenir à une situation normale le plus rapidement possible", précise M. Robert Thomson, afin que les employés de l'Electrolyse et de l'Entretien puissent retourner à un horaire régulier et bénéficier d'une stabilité d'emploi; afin aussi que les clients de l'Alcan puissent compter sur la livraison de leurs commandes".

Date	Cuves à remettre en marche	Cuves à revêtir	Cuves arrêtées
25 juin	40	90	130
1 août	232	117	349
7 août	263	126	389

Moyenne normale

La moyenne normale de cuves arrêtées est de deux cuves par salle, soit environ 40 pour toute la division de l'Electrolyse.

Avec autant de cuves hors service, les usines d'Arvida perdent chaque jour la production d'environ 190 tonnes d'aluminium. Le nombre total de cuves à cet endroit est de l'ordre de 2600.

Effets sur la clientèle

Nous publions aujourd'hui en page 3 le texte intégral de deux déclarations où l'on invoque force majeure. La première émane d'Aluminium du Canada, Ltée; l'autre, de Produits Alcan Canada Limitée. Ces messages expliquent aux clients et au public en général que, dû à des circonstances largement indépendantes de sa volonté, la Compagnie est dans l'impossibilité d'atteindre ses objectifs de production pour 1974, ce qui entraîne une réduction de l'ordre de 6% dans ses livraisons d'aluminium au cours des six prochains mois.

Chaque jour est important

Mais la collaboration des employés, l'appui du Syndicat, de même que les mesures énergiques prises par la Compagnie permettront, on l'espère, de remonter la côte. Les horaires volontaires de 48 heures, l'acceptation par certains employés et cadres de reporter leurs vacances à plus tard, ainsi que la réorganisation temporaire de l'alimentation en électricité des salles de cuves et les autres correctifs d'ordre technique sont autant de raisons de croire qu'on réussira à maintenir actives ces salles de cuves et qu'on les ramènera à leur niveau normal de production le plus rapidement possible.

"Chaque fois qu'une entreprise comme la nôtre déclare force majeure, c'est en raison d'une situation très sérieuse", disait encore M. Thomson. "Nous avons écarté le danger immédiat d'avoir à fermer certaines salles de cuves. La situation semble s'améliorer et nous croyons avoir atteint le plus creux. Néanmoins, chaque jour qui vient est important: les efforts des employés et la performance de l'équipement, surtout



Nouvelles responsabilités



M. R. T. Cain



M. J. Laroche



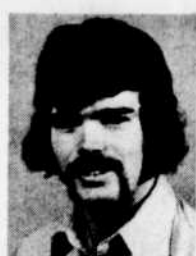
M. R. Miller



M. B.J. Miller



M. J.W. Huxtable



M. R.G. Dawe



M. R.V. Strokowski



M. B. Laberge



M. J.A. Lespérance



M. G. Forté



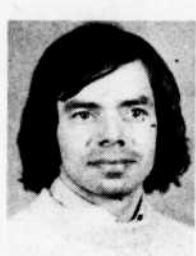
M. D. Ouellet



M. G. Delisle



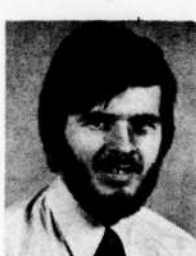
M. C.H. Weaver



M. L. Montgrain



M. G.P. Asselin



M. L.J. Sévigny



M. C. Fournel



M. M.D. Carson



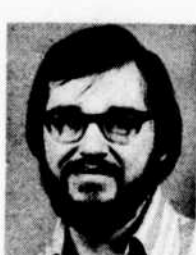
M. G. B. Tremblay



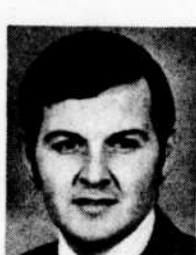
M. R. Lottinville



M. J. Perry



M. M. Lepage



M. A.G. McNally



M. R. St-Gelais



M. J.M. Voyer



M. G. Biron



M. J.M. Lavoie

M. ROBERT T. CAIN, diplômé, travaille depuis le 1er août au dept. Recherche et Développement des procédés de l'électrolyse, div. de l'Electrolyse.

M. JEAN LAROCHELLE, diplômé, travaille depuis le 4 juin au dept. Recherche et Développement des procédés de l'électrolyse, div. de l'Electrolyse.

M. RONALD MILLER, ingénieur en instrumentation, est depuis le 1er juillet, au dept. de l'ingénierie, div. Génie et informatique.

M. BRYAN J. MILLER, ingénieur-entretien, est, depuis le 15 juillet, au service de l'Entretien des usines de coulage et de fluorure, div. Entretien et service.

M. JAMES W. HUXTABLE, diplômé, travaille depuis le 4 juin 1974, au dept. de la Technologie et de l'entretien, div. Electricité, Immeuble et Relations publiques.

M. ROBBIN G. DAWE, diplômé, travaille depuis le 1er juillet à l'usine de minerai no 2, div. de la Chimie.

M. R.V. STROKOWSKI, analyste, est, depuis le 1er juillet, au service de l'Entretien des usines de minerai 1 & 2, alumines spéciales et hydrate fine, div. Entretien et Services.

M. BERTRAND LABERGE, ingénieur d'entretien, est, depuis le 5 août, au service de l'Entretien des usines de minerai 1 & 2, alumines spéciales et hydrate fine, div. Entretien et Services.

M. J. ALFRED LESPERANCE, réparateur en chef, travaille depuis le 15 juillet au dept. Energie électrique (section production), div. Electricité, Immeubles et Relations publiques.

M. GUY FORTE, diplômé, est depuis le 7 juin au dept. Développement de la chimie, div. Chimie.

M. DENIS OUELLET diplômé, travaille depuis le 8 juillet au dept. Développement de la chimie, div. Chimie.

M. GAUDRY DELISLE, surveillant principal-métallurgie, travaille depuis le 1er juillet au dept. de la Métallurgie, div. Coulage.

M. CLARK H. WEAVER, surveillant principal-métallurgie, travaille depuis le 1er juillet au dept. de la Métallurgie, div. du Coulage.

M. LUC MONTGRAIN, métallurgiste, est depuis le 20 mai au dept. de la Métallurgie, div. du Coulage.

M. GILLES P. ASSELIN, métallurgiste, travaille depuis le 20 mai dernier au dept. de la Métallurgie, div. du Coulage.

M. LEO J. SEVIGNY, diplômé, est, depuis le 1er juillet, au service du dept. de la Métallurgie, div. du Coulage.

M. CAROL FOURNEL, métallurgiste, travaille depuis le 1er juillet au dept. de la Métallurgie, div. du Coulage.

M. MICHAEL D. CARSON; surveillant du procédé, est depuis le 15 juillet au dept. de Fluorure, div. Chimie.

M. GERARD B. TREMBLAY, ingénieur, est au dept. du Fluorure depuis le 8 juillet dernier.

M. ROBERT LOTTINVILLE, ingénieur du procédé, travaille depuis le 5 août à l'usine de minerai no 1, div. Chimie.

M. JACQUES PERRY, ingénieur, est à l'usine de minerai no 2, div. Chimie depuis le 5 août dernier.

M. MARC LEPAGE, diplômé, travaille depuis le 8 juillet au dept. des Alumines spéciales et hydrates div. Chimie.

M. A. G. McNALLY occupera à compter du 1er septembre le poste d'analyste économique principal à Montréal à la section de Planification et Analyse de la fabrication et service de la comptabilité.

M. RAYMOND ST-GELAIS occupe, depuis le 5 août dernier, la fonction de contremaître à l'Atelier de peinture, div. Entretien et Services.

M. JEAN-MARIE VOYER est, depuis le 5 août, contremaître en réparation des toits au dept. Entretien majeur et construction, div. Entretien et service.

M. GEORGES BIRON prendra, à partir du 12 août 1974, la responsabilité des services administratifs de l'Usine Saguenay, ce qui comprend les achats, le magasin, la comptabilité, la paie et la planification de la production. Il relève de Malcolm Hill, directeur de l'usine.

M. JEAN-MARC LAVOIE quitte l'Usine Saguenay de 9 août 1974 pour travailler dans la section des ventes à Alcoa, Montréal, la filiale de produits Alcan Canada limitée qui est le marché principal des portes et châssis, etc. Il relèvera de M. Jean Poisson, directeur général d'Alcoa.

Alcan invoque la force majeure pour sa production canadienne d'aluminium

Aluminium du Canada, Ltée, principale filiale d'exploitation d'Alcan Aluminium Limitée, a annoncé mercredi qu'en ce qui concerne la production de lingots d'aluminium, il lui est impossible de réaliser pleinement ses objectifs pour 1974. Cette incapacité est attribuable à la force majeure, soit à des circonstances largement indépendantes de sa volonté.

La Compagnie estime actuellement qu'au cours des six prochains mois, le tonnage du métal de première fusion produit dans ses usines canadiennes d'électrolyse se situera à environ 6% de moins que prévu. De plus, la pureté du métal est en deçà du niveau normal, ce qui limite la production des produits en métal de grande pureté et augmente, dans certains cas, le tonnage du métal inférieur à la qualité commerciale normale. On n'a pas encore déterminé l'impact de ce manque de pureté sur certains produits.

La Compagnie a confirmé que ses

produits en lingots seront répartis en toute impartialité parmi ses clients et sur les divers marchés, y compris ses divisions de transformation, ses filiales et participations internationales.

Les présentes difficultés, qui touchent surtout les usines d'Arvida, sont attribuables à diverses causes: retard dans la livraison de nouveaux équipements; difficulté d'entretenir le matériel appelé à être remplacé, certains facteurs au plan de la main-d'oeuvre, dont un roulement de personnel élevé et nécessité d'accepter certaines matières premières de qualité inférieure à la normale en raison de pénuries mondiales, le tout compliqué par des retards inattendus dans le retour à la production normale après le règlement du conflit syndical de l'été dernier qui avait lui-même causé le recours à la force majeure.

D'autre part, la Compagnie est reconnaissante de l'appui que lui donnent la grande majorité de ses employés ainsi que les chefs syndicaux

de ses usines du Saguenay dans le redressement de cette situation.

La Compagnie poursuit tous ses efforts dans le but d'effectuer un retour à la normale pour ce qui est de la production et des approvisionnements. Ainsi, elle achète du métal de grande pureté et le mélange à son propre métal de manière à en rehausser la qualité. Toutefois, la demande d'aluminium demeurant généralement forte sur tous les marchés, les stocks de métal de grande pureté destinés à la vente sont insuffisants.

A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible de déterminer avec précision les répercussions qu'auront sur les résultats les frais supplémentaires d'exploitation et les ventes de lingots et de demi-produits qui ne pourront pas être réalisées. Cependant, Alcan Aluminium Limitée estime que son bénéfice net après impôts pourrait être amputé de \$8 millions à \$10 millions au second semestre de 1974.

Produits Alcan Canada Limitée invoque aussi la force majeure

Produits Alcan Canada Limitée invoque également la force majeure concernant ses livraisons pour les six prochains mois. Cette mesure s'applique dès aujourd'hui.

Cette décision, qui suit la déclaration de force majeure faite le même jour par Aluminium du Canada, Ltée, entraînera une réduction de l'ordre de 6% dans les livraisons d'aluminium au cours des six prochains mois.

M. R.W.F. Phillips, vice-président directeur général, Exploitation, Produits Alcan Canada Limitée, commente en ces termes l'impact de cette décision:

"Les stocks réduits seront répartis aussi équitablement que possible entre les acheteurs de lingots, de demi-produits et d'autres produits de transfor-

mation en aluminium. Toutefois, ceux qui ont besoin de métal de grande pureté pour des produits spécialisés, comme les bordures d'appareils, souffriront davantage de cette réduction".

Produits Alcan Canada Limitée, dont le siège social est à Toronto, est l'organisme canadien de vente et de transformation d'Alcan Aluminium Limitée, Montréal.

On prévoit que la production de métal de première fusion d'Alcan au Canada se situera à quelque 6% de moins que prévu au cours des six prochains mois. Cette situation résulte des difficultés de production qu'éprouvent principalement les usines d'électrolyse d'Arvida et il s'ensuit un appauvrissement de la qualité du métal ainsi qu'une réduction des approvisionnements.



LES LECTEURS *Ecrivent*

Messieurs,

A QUI LA FAUTE...

Comme toute lettre mérite une réponse, je répons donc à la lettre que j'ai reçue de l'Alcan.

Si ça va si mal dans certaines salles de cuves, c'est tout simplement dû aux responsables qui ont permis le "plantage à chaud". Depuis tout près de deux ans que cette situation dure: les contremaitres ne peuvent plus avoir de matériaux, les machines ne fonctionnent plus, on se croirait revenu à l'ancienne mode où tout se faisait à la main. Mais il faut que la direction se rende compte que ses erreurs ne doivent être payées que par elle et non par les employés.

La première grande erreur c'est le plantage à chaud qui fait cuire l'anode trop "haute", et ça, tout employé qui a un peu d'expérience le sait.

La deuxième grande erreur, c'est la surcharge de travail: là mes vieux de l'Alcan, vous vous fourrez le doigt dans l'oeil jusqu'au coude et, pour ne pas perdre

la face, vous mettez le tort sur des causes d'ordre technique, les bris d'équipement et l'arrivée de nouveaux employés. Mais le plus drôle, vous analysez la situation: allons messieurs les savants, un peu plus de sérieux et écoutez des conseils de gars plus expérimentés.

Une compagnie multi-nationale comme l'Alcan ne doit pas invoquer des retards de livraison pour justifier une mauvaise production. La faute est imputable à quelques grosses têtes enflées qui voudraient que leurs erreurs, ce soient les employés et les cadres qui en assument la responsabilité, eh bien, moi je ne le prends pas.

Que l'on donne la chance à ceux qui ont de l'expérience de se faire valoir et dans deux mois la situation sera normale. A condition que ceux qui ont des postes de bureaux restent à leur place et suivent les conseils de ceux qui peuvent leur en donner.

Léon Perron
1 Long-Sault Nord
Jonquière

Réponse à M. Perron

La réponse de M. Robert Thomson, directeur de la division de l'Electrolyse, à M. Léon Perron est publiée ci-dessous:

"Je vous remercie d'avoir pris la peine d'écrire au sujet de ce problème. Vous exprimez probablement aussi dans cette lettre l'opinion de bien d'autres employés qui n'ont pas eu la chance de le faire.

Vous avez identifié correctement le plantage à chaud et les bris d'équipement qui en résultent comme étant l'une des principales causes - mais non la seule - de nos problèmes actuels dans les salles de cuves. Nous réalisons depuis l'an dernier les désavantages de la machine à planter à chaud. Nous avons commandé des planteuses à froid qui devaient arriver ce printemps, ce qui aurait évité les difficultés imputables à la cuisson trop haute de l'anode, dont vous parlez dans votre lettre. Malheureusement, la livraison de ces machines accuse du retard et elles ne seront pas toutes en service avant la mi-septembre.

Après ce que je viens de dire, vous ne serez sans doute pas étonné d'apprendre que nous attendons, d'ici le printemps prochain, assez de nouvelles machines

pour éliminer complètement le plantage à chaud de nos opérations et les problèmes qui s'ensuivent.

A l'heure actuelle, toutes les entreprises, petites, grandes ou multi-nationales, ont des problèmes de production causés par les délais de livraison d'équipement ou de matériel. Nous aimerions, bien sûr, qu'une entreprise de l'envergure de l'Alcan soit assez forte pour empêcher ou prévenir de tels retards, ce n'est pas le cas.

Cependant, quelles que soient les difficultés ou les raisons qui les ont fait surgir, nous avons grand besoin de la bonne volonté et la coopération de tout notre personnel à tous les niveaux, jeunes et vieux, expérimentés ou non, sans quoi nous ne pourrions sortir des difficultés présentes.

J'ose croire que les mesures que prend la direction sauront vous convaincre ainsi que tous les autres employés que nous sommes dans la bonne voie et que nous écoutons volontiers les commentaires que nous font les employés intéressés."

Nouvelles responsabilités

Génie en informatique

M.R.T. Hines, directeur du développement de l'équipement et des installations

A compter du 1er septembre, M. R.T. Hines occupera le poste de directeur du département du Développement et l'équipement et des installations, division du Génie et de l'Informatique. M. Hines sera aussi responsable de la mise au point et de l'amélioration de l'équipement et des installations dans les divisions de l'Electrolyse et de la Chimie. C'est ce que vient d'annoncer M. J.P. Clark, directeur de la division du Génie et de l'Informatique.

Né à Gilliam, en Angleterre, M. Hines a fait ses études universitaires au Selwyn College de Cambridge et obtint une maîtrise en métallurgie en 1958. Entré au service de l'Alcan à l'usine de Shawinigan en 1957, M. Hines a d'abord occupé le poste de métallurgiste au département de la Technique. De 1959 à 1967, il assumait diverses fonctions; il fut notamment surveillant du département de la Technique, puis il devint successivement ingénieur, surveillant et surintendant de la division de la Coulée. Muté à l'usine Alcan d'Isle-Maligne, à Alma, en 1967, il occupa le poste de surintendant général de la division de la Coulée jusqu'en 1969 pour ensuite participer à la mise au point du système de coulée-laminage en continu pour la machine Hazelett, à l'usine de Kingston. Finalement, en 1972, M. Hines est de nouveau muté à Arvida en qualité de directeur de l'exploitation de l'usine Saguenay, des Produits Alcan Canada.

Une des premières tâches de M. Hines sera de rénover nos installations pour qu'elles demeurent concurrentielles vis-à-vis les nouvelles usines.



Energie électrique

M. Alain Bourgeois est nommé directeur adjoint à la production

Depuis le 1er juillet 1974, M. Alain Bourgeois occupe le poste de directeur adjoint à la production du département Energie électrique. C'est ce que vient d'annoncer M. J.W.L. Duncan, directeur du même département et l'Alcan d'Arvida.

Né à Genève, en 1927, M. Bourgeois a fait ses études classiques au Collège de Genève et obtint son diplôme d'ingénieur-mécanicien à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, en 1951. Entré au service des laboratoires Alcan en 1952, M. Bourgeois a d'abord occupé le poste de dessinateur industriel. Muté à l'usine Alcan d'Isle-Maligne, à Alma, en 1953, il occupa le poste de surveillant, au département mécanique de l'usine de réduction, et par la suite au centre de revêtement des cuves. De 1953 à 1967, il assumait diverses fonctions: il fut notamment surveillant des usines de pâte, surveillant du département des accessoires de câble, surveillant du département des estimés et ingénieur de projet à l'aluminerie et à l'usine de fabrication de Shawinigan.

En 1967, il déménagea à Montréal pour joindre les rangs de la division Fil et Câble de Produits Alcan Canada et s'occupa de la préparation des demandes d'appropriation pour les deux nouvelles câbleries de Stephenville et Bracebridge.

De 1969 jusqu'à juillet, M. Bourgeois était directeur de l'usine de fabrication à Shawinigan ainsi que directeur des usines de câbles non-isolés.



Le Lingot

Tirage: 10,500 copies

Journal industriel publié par le Service des relations publiques de l'ALUMINIUM DU CANADA, L'ITEE à Arvida. Pour tous les employés de l'Alcan dans la région.

Rédacteur en chef: 548-4611 Postes 3210
Ludovic-D. Simard 3352
Secrétaire à la rédaction: 3353
C.A. Carrier 3354

Usine Alcan d'Isle-Maligne: 662-6461
J.-J. Marier poste 313

Section anglaise
Mrs. Helen Roberts 548-8073

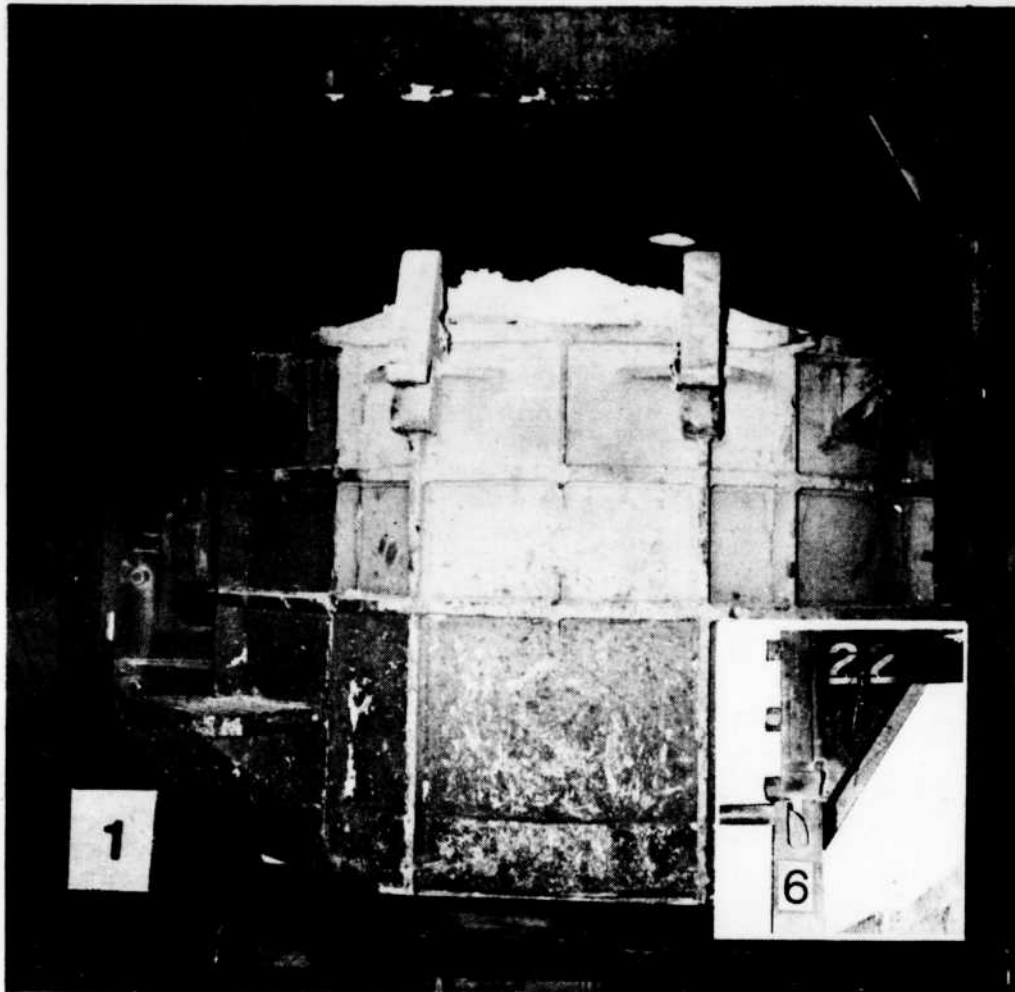
Petites annonces 340, Davis
Arvida
Abonnement: \$3 par an. Membre de la Corporation des communicateurs canadiens.

Imprimeur: Les Editions du Réveil Ltée,
73, du Vieux Pont, Jonquière.

Dix-neuf fois gagnant de prix nationaux et internationaux.

Adresse de nos bureaux:
340 rue Davis, C.P. 370
ARVIDA [Québec]
Code Postal: G7S 4K9

DEPOT LEGAL:
Bibliothèque Nationale, Ottawa
Bibliothèque Nationale du Québec

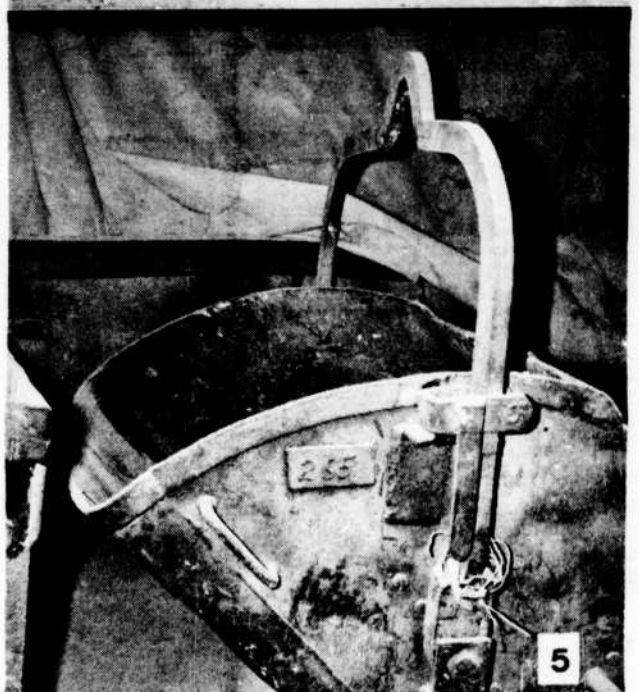
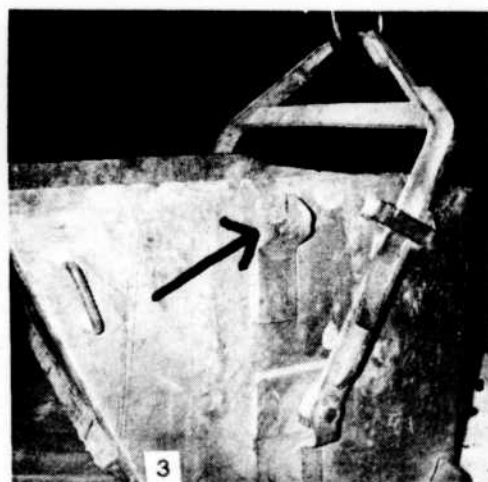
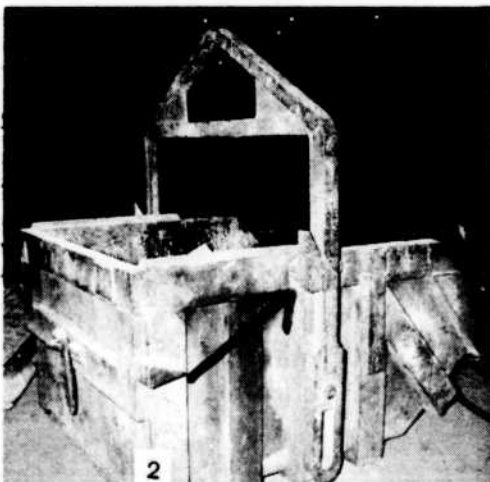


L'anse défectueuse ou non enclenchée représente un danger

Dans une lettre émanant du service de la Sécurité de l'Alcan d'Arvida, et adressée aux contre-maîtres généraux et aux surintendants des usines, on demandait de faire une vérification complète de tous les contenants munis d'anse, afin de s'assurer que le mécanisme est en parfait état avant de les utiliser. Cette démarche vise à éviter la répétition d'autres accidents reliés à une défectuosité des anses de creusets, de baquets et d'autres contenants car on a déploré trois accidents attribuables à cette cause depuis le début de l'année.

De plus, une lettre a également été envoyée aux siphonneurs de métal et aux opérateurs de pont-roulant pour leur rappeler qu'ils ne doivent jamais soulever un seau sans s'être assurés que les deux crans de sûreté sont bien en place.

Enfin, les conseillers en sécurité et les membres de la direction vont rappeler aux employés qui ont à travailler avec des contenants munis d'anse qu'un règlement établit la façon de s'en servir pour éviter les accidents toujours possibles.



1. UN CREUSET COMME CELUI-CI transporte du métal chaud un peu partout dans les salles de cuves et de coulage. Il importe donc que les employés s'assurent que les crans de sûreté sont solidement en place avant de s'en servir.

2. BAQUET EN PARFAIT ORDRE et dont le cran de sûreté est bien en place, comme l'indique la photo ci-dessus.

3. L'ANSE DE CE BAQUET sera dans une position dangereuse tant qu'elle ne sera pas enclenchée dans le cran d'arrêt indiqué par la flèche.

4.- 5. LES DEUX CONTENANTS CI-DESSUS représentent déjà un risque d'accident. En haut, l'anse est crochie et peut difficilement s'enclencher; en bas, le cran de sûreté défectueux est retenu en place par de la broche.

6. GROS PLAN D'UN CRAN DE SURETE qui protège absolument rien car il n'est pas enclenché pour empêcher l'anse du creuset de basculer.

Arvida, Cité des fleurs, modèle d'urbanisme

La population d'Arvida est très fière de sa ville qui a la réputation d'être un modèle d'urbanisme, une cité des fleurs. Ce prestige, on le doit sans doute aux équipes municipales responsables de l'embellissement des parcs et endroits publics, mais aussi grâce au travail de la section de l'embellissement du Service immobilier de l'Alcan pour les régions Saguenay et Lac-Saint-Jean.

En effet, l'Alcan absorbe chaque année le coût d'entretien d'environ 1 280 acres de terrain autour de ses alumineries, des centrales hydro-électriques et de ses autres propriétés dans la région; pour l'entretien d'espaces vacants attendant le signal éventuel d'une expansion future.

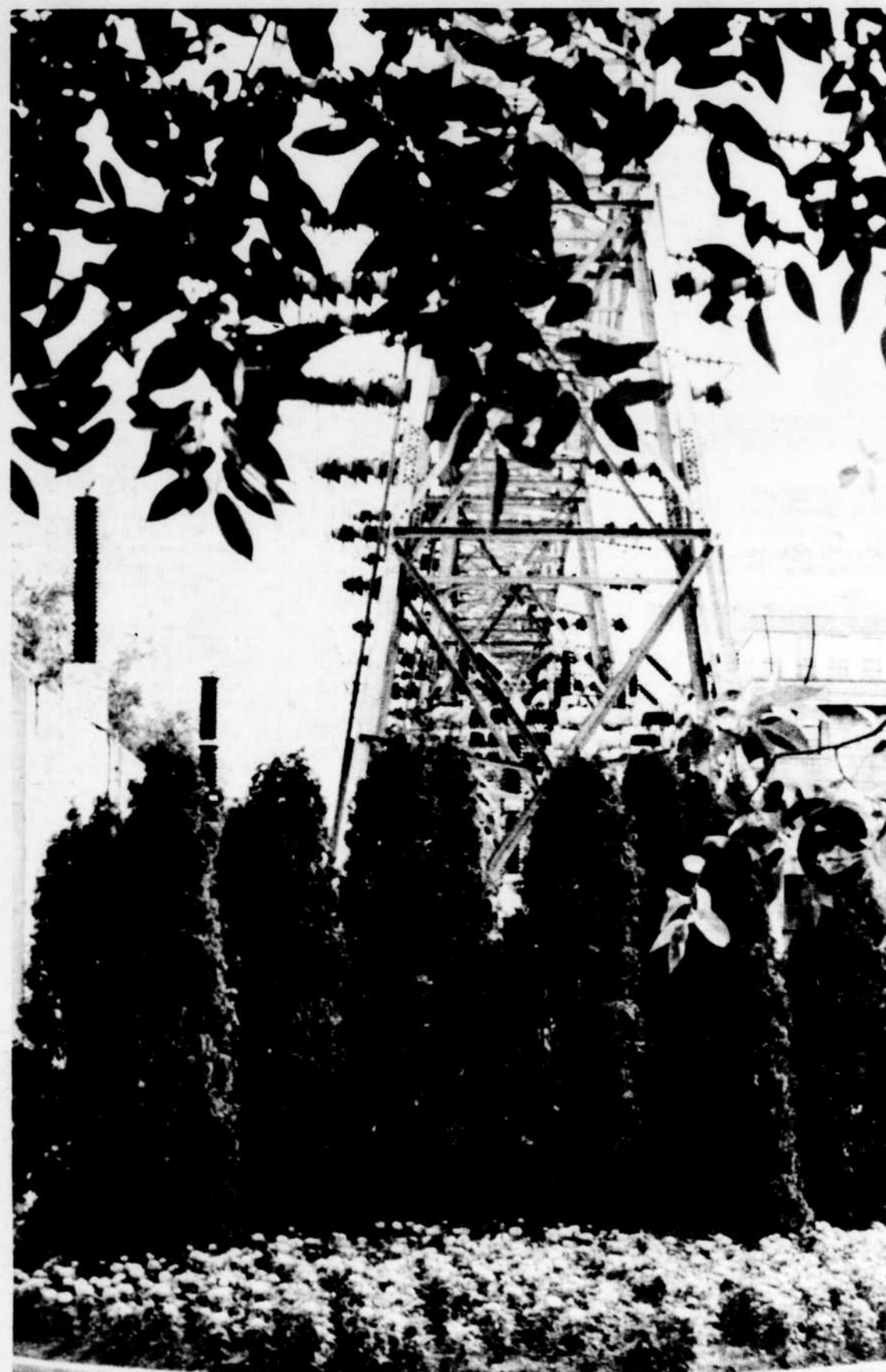
Beaucoup d'attention

Comme on s'en doute bien, il ne s'agit pas seulement de tondre le gazon. Chaque année, on s'occupe de planter des arbustes, près de 10 000 chaque automne, et surtout des saules à feuilles de laurier ou des arbustes à fleurs, tels que les lilas, les rosiers, sans parler des quelques 35 000 fleurs vivaces déjà en terre qu'il faut entretenir.

Pour faire tout ce travail, M. Antonio Dufour est secondé dans ses fonctions par un contremaître, M. Jos Côté, et d'un chef d'équipe M. Lionel Pageau.

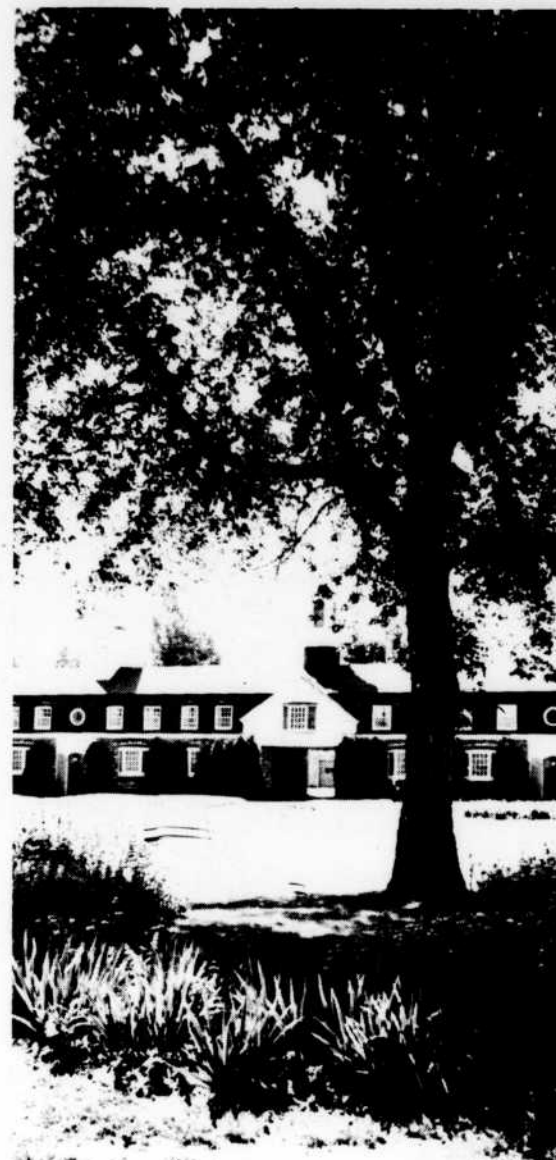
Les responsabilités de ces hommes s'étendent à un groupe d'une douzaine de personnes.

Le travail qu'exécute la section de l'embellissement du département du Service immobilier de l'Alcan, ajouté aux efforts de la population, fait de la ville d'Arvida une ville propre, accueillante, aux vastes espaces verdoyants où il fait bon vivre. C'est un chez-soi où chacun ressent beaucoup de fierté en le parcourant, chaque coin révélant un aspect différent de ce que peut réaliser le bon goût et le travail.



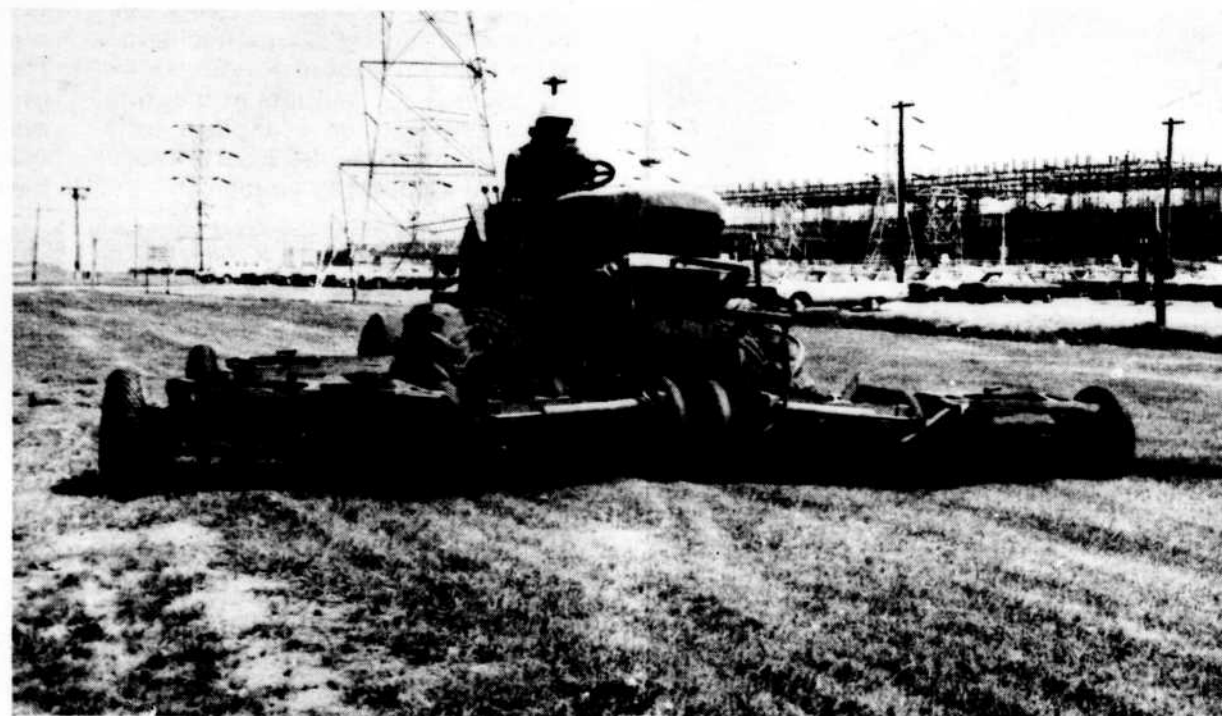
QUASI UN JARDIN BOTANIQUE — Les belles fleurs, les arbres bien taillés, les sentiers bien entretenus et le

gazon vert font des terrains de la centrale de Shipshaw et de ses alentours un site fréquenté par tous.



PLUS DE 100 000 ARBRES ont été plantés dans les limites d'Arvida par la section de l'embellissement du Service immobilier de l'Alcan depuis quelques années.

CETTE TONDEUSE, ci-dessous, peut couper du gazon sur une largeur de 17 pieds grâce à ses 7 unités mobiles qui sont actionnées par un système hydraulique.



DANS LA VILLE D'ARVIDA, l'Alcan entretient à ses frais environ 1280 acres de terrain autour des usines et autres propriétés. Ce service relève de la section de l'embellissement du Service immobilier de l'Alcan d'Arvida.



UNE ENTREE D'ARVIDA — Le boulevard Davis, à l'entrée sud d'Arvida, donne une excellente idée de ce que peut réaliser un programme d'embellissement dans une ville. Ici comme une haie géante, croissent épinettes rouges et blanches, cyprès, lombardies, pins, saules à feuilles de laurier, bouleaux, laissant une large avenue de verdure de chaque côté du boulevard dont les deux voies sont elles aussi divisées par une plate-bande gazonnée. Ici les terrains de la ville sont entretenus par les hommes de la Cité et les zones avoisinantes, dont les haies, le sont par la section de l'embellissement du service des propriétés de l'Alcan.



CES ARPENTS de haies devant le Centre de recherche nécessitant de la part des employés de la section d'embellissement des soins de tous les jours.



SUR LE CHEMIN DE SORTIE des usines Alcan d'Arvida par la rue Hall et à la courbe de la rue White, à l'est du bureau principal, les gens sont priés d'observer les indications disant de

surveiller les camions transportant du métal chaud et de ne pas utiliser la route réservée à ce transport du métal pour les usines de Produits Alcan Canada, Ltée.

Feu clignotant rues Hall et White

Depuis quelques jours, il y a deux nouveaux panneaux de signalisation indiquant que le transport du métal chaud se fait maintenant par un prolongement de la rue Hall des usines Alcan d'Arvida. Ces deux panneaux, dont l'un est surmonté d'un feu clignotant (voir photos), sont situés à l'intersection des rues Hall et White située coin nord-ouest de l'usine des électrodes ou près de la grande porte ouest de la bâtisse de l'expédition no 28.

Comme on le sait, de lourds camions de métal chaud partent des usines de coulage pour se rendre aux usines Lapointe et Saguenay en passant par la rue Hall qui a été prolongée jusqu'à la sortie qui conduit aux usines de Produits Alcan Canada, Ltée. Cette rue Hall, surtout à l'intersection de la rue White, est très achalandée par les véhicules automobiles et les piétons. Si les usagers en voiture ou à pieds sont vigilants et se

conformer à la signalisation que les autorités du département de la Sûreté ont installée, le transport du métal chaud à cet endroit pourra se faire en toute sécurité. Rappelons que cette signalisation s'adresse à tous ceux qui circulent en voiture ou à pieds et que cette mesure de sécurité se veut une protection pour tout le monde.

La Sûreté de l'Alcan recommande donc à tous les usagers des rues Hall et White, automobilistes, autres chauffeurs de véhicules et piétons, de tenir compte de ces nouveaux panneaux de signalisation ainsi que les nouvelles marques peintes sur la chaussée. Elle demande aussi aux usagers de bien vouloir respecter les règlements de la circulation qui sont en vigueur, non seulement dans ce secteur mais aussi sur tous les chemins des usines. Répétons-le, il y va de votre sécurité.

Le Lingot au téléphone

Depuis que le personnel des Relations publiques et du LINGOT est déménagé à 340, rue Davis, Arvida, soit en face des anciens locaux, nos lecteurs sont priés de noter que les numéros de téléphone sont différents:

On peut appeler LE LINGOT sur tous les postes suivants:

548-4611 poste 3210
548-4611 poste 3352
548-4611 poste 3353
548-4611 poste 3354

Nos lecteurs sont priés de ne plus utiliser le poste 2800 qui n'est plus accessible.

Pour ce qui est du service des RELATIONS PUBLIQUES, on le rejoint en signalant 548-4611, à l'un ou l'autre des postes suivants: 3352-3353 et 3354.

Comme on le sait, le personnel du SERVICE IMMOBILIER est également à 340 Davis. On le rejoint en signalant : 548-4611, à l'un ou l'autre des postes suivants: 3342-3343-3344.



Avec une tondeuse à moteur, la prévoyance est de rigueur

L'été est pour beaucoup d'employés une autre saison de coupe du gazon. Quelques-uns paieront cher leur manque de précaution dans l'utilisation d'une tondeuse à moteur.

Pour n'avoir pas arrêté le moteur de sa tondeuse avant de nettoyer le déchargeoir obstrué, Jos Tremblay a eu le bout de deux doigts coupés par les lames rotatives encore en mouvement. Il a appris, d'une façon pénible, qu'on ne doit pas approcher les mains des lames à moins que le moteur ne soit au point mort, les lames complètement arrêtées et la bougie d'allumage débranchée.

Fred Gagnon - et sa fille Barbara, âgée de 4 ans - paient tous les deux. Barbara fut atteinte par une roche changée en projectile par les lames de la tondeuse. Fred n'a pas été blessé physiquement mais il paie en tourments et en remords. De tels accidents peuvent être évités par l'inspection de la pelouse avant de tondre. Assurez-vous que vous avez enlevé tous les objets durs qui pourraient être projetés par les lames. Les enfants - et les autres personnes - devraient se tenir loin d'une tondeuse en mouvement.

Lou Simard est puni pour avoir porté des souliers de toile lorsqu'il coupait son gazon avec une tondeuse à moteur. Il a glissé dans une pente sur l'herbe mouillée et il eut le pied droit pris sous le capot de la tondeuse. Il eut un orteil coupé et des blessures graves aux autres orteils. Lou a aussi appris durement que tondre le gazon mouillé, surtout dans les pentes, augmente le danger de glisser et de tomber. Il se souviendra également qu'il aurait pu éviter ses blessures en portant une vieille paire de chaussures de sécurité qui était dans son casier à l'usine.

La perte d'orteils, de doigts ou d'une vie est un prix excessif. C'est un prix que personne ne doit payer si des méthodes sûres de tonte sont appliquées.

(NEWSLETTER, National Safety Council, Chicago).



L'ENVIRONNEMENT, UN SOUCI CONSTANT — De g. à dr., le Dr. Gérard Kaine, directeur général médical Alcan: Canada; M. Jack Jefferies, ingénieur principal, Environnement; Dr. Richard Henderson, Olin Chemicals; Dr Lorne Cassidy, C.I.L.; et M. Gérard Langevin, surintendant, usine de soude et chlore et poudrière. N'apparaissent pas sur la photo: le Dr Georges Côté, directeur médical Alcan Arvida; et MM. Malcolm J. Hannah, surveillant du procédé, et Réginald Cantin, technicien, soude et chlore.

M. Paul Leman accorde une entrevue à Radio - Canada

Samedi dernier le 3 août, dans son émission "La bourse et la vie" présentée sur les ondes de CBJ, Radio Canada, M. André Payette recevait M. Paul Leman, président d'Alcan Aluminium Limitée.

Lors de cette entrevue, M. Leman a répondu à une foule de questions concernant ses origines, ses études et sa carrière. Il est d'abord, en 1938, simple commis aux factures à l'Alcan de Montréal puis, en 1939, il devient cuviste à l'Alcan d'Arvida. A partir de 1943, il ne cesse de gravir l'échelle des responsabilités. D'abord nommé secrétaire adjoint à l'Aluminium du Canada, Ltée en 1943, il devient trésorier des Forces Motrices du Saguenay Limitée en 1945, trésorier d'Aluminium du Canada Ltée en 1949, vice-président en 1952, administrateur en 1963, vice-président directeur général de l'exploitation en 1964, administrateur d'Alcan Aluminium Ltée en 1968, président d'Aluminium du Canada, Ltée en 1969 et, depuis 1972, il en est le président.

Il faut dire que les études poussées de M. Leman, d'abord en droit à l'Université de Montréal puis en Business Administration en Harvard, l'avaient préparé à la haute fonction qu'il occupe aujourd'hui à la tête d'une société canadienne au rayonnement international et qui a des activités industrielles dans plus de 30 pays.

L'Alcan se familiarise avec les opinions des experts de l'environnement

L'Alcan s'intéresse à tout ce qui a trait à l'assainissement de l'environnement et aux méthodes qui évoluent dans ce domaine comme dans d'autres. C'est ainsi que, ces jours derniers, le surintendant de l'usine de soude caustique, de chlore et de la poudrière, M. Gérard Langevin, recevait un groupe d'experts en contrôle du mercure dans l'industrie des chlorures alcalins. Il s'agissait du Dr Lorne Cassidy, médecin chef de C.I.L. à Montréal et professeur à McGill; Dr Richard Henderson, d'Olin Chemicals Corporation. Ceux-ci étaient accompagnés du Dr Gérard Kaine, directeur général médical Alcan Canada; du Dr Georges Côté, directeur médical Alcan Arvida, et d'autres techniciens ou membres de la direction.

Après une visite minutieuse de l'usine de soude caustique et de chlore, le Dr Cassidy a rencontré divers groupes de cadres et d'employés à l'heure du milieu concerné, lesquels ont pu discuter ouvertement des mesures prises ici ou ailleurs dans l'industrie. Le médecin chef de C.I.L. a également répondu aux questions qui lui étaient posées.

D'autre part, le Dr Henderson a concentré son attention sur les analyses biologiques et les techniques de contrôle les plus récentes.

Les renseignements acquis seront fort utiles, nous confiait M. Gérard Langevin, et ils viendront s'ajouter aux divers programmes de développement déjà en cours pour l'assainissement du milieu. D'ailleurs, la visite de ces experts faisait partie des contacts fréquents que suscite l'Alcan en vue d'échanger des connaissances avec les meilleures autorités versées dans le contrôle de l'environnement.



Il y en a encore qui parlent de "first aid". Dans la langue française, cette expression se traduit par "poste de premiers soins". Il n'est pas plus difficile de le dire en français que de le dire en anglais.

par: Marlin ©
TOMAHAWK

Arvida an Urban Renovation

The Municipality of Arvida has approached the Société d'Habitation de Québec (which is a Provincial Government Corporation), for their participation in Arvida's Urban Renovation Plan.

Under this plan, those householders in Arvida wishing to renovate their houses will be allowed a subsidy of 25% of the total cost, 12½% from the city and 12½% from the S.H.Q., providing certain conditions are met. Where an agreement is concluded between a municipality and the S.H.Q. in accordance with Section 26 of the law on Urban renewal, every owner of a residential building situated inside the territory contemplated in the restoration programme (in this case Arvida), may under this by-law submit an application to the municipality requesting a subsidy for the restoration of such building or the residential part thereof, together with the following documents: -a) proof that he is the last registered owner of the building (letter from holder of the mortgage) b) a description of the work to be carried out and an estimate of the cost thereof. c) an application for the permits required under the municipal by-laws for the carrying out of such work. d) an estimate of the amount of the anticipated subsidy (i.e. 25% of the

total costs) e) proof of his financial capacity to carry out this work.

Conditions

Every subsidy granted to an owner for restoration of a residential building (i.e. replacing doors, windows rooves etc.) situated inside the territory contemplated the programme shall be subject to the following conditions: -a) the amount of the subsidy must not exceed 25% of the actual cost of restoration work. b) The subsidy may be granted for the restoration of any building used as a permanent residence, not conforming with set standards of occupancy. c) The cost of the restoration work shall not be less than \$1,000 for the first dwelling unit, nor less than \$500 for each additional dwelling unit in the same building, nor exceed, for purposes of calculating the subsidy, \$8,000 for the first dwelling unit and \$4,000 for each additional unit in the same building. N.B. A dwelling unit is defined under Schedule A as follows: "Dwelling, a room or group of rooms forming part of a residential building or part of such a building and constituting an independant unit used or intended to be used as a place of lodging or

residence by one or several persons".

e) The subsidy shall be granted only if the restoration comprises all the work required so that the building shall comply with the standards of occupancy and maintenance set forth in this by-law. (Not applicable in most cases as it applies to houses without adequate kitchen and bathroom and window space etc.).

The restoration subsidy shall be granted only once for any given building.

How it will work.

An example of how this will work is given as follows: - You wish to replace existing older type doors and windows at an estimated cost of \$4,000. After having submitted the appropriate forms, the city will also evaluate the work. The estimate includes labour and materials. When the city pass your request you will obtain a subsidy of \$1,000. This holds even if you do the work yourself although the city reserve the right to see if the work has been done according to set standards.

When can you apply

It should be clearly understood that as

yet the city has not received formal approval from the government. When it does, there will be widely publicised announcements giving details of where to obtain forms etc. This will be on a "first come first served" basis.

Federal Scheme

The Federal Government has passed a more advantageous law, which would give a householder 50% of his renovation costs, but the Provincial Government has not yet accepted this. The city has delayed its demand for this reason, but should the Federal Law be accepted by Quebec in the future, and the Quebec law has been in use in Arvida it will not be a retroactive affair. You will not be able to claim another 25%.

Will you please remember that the scheme is not yet in operation and not inundate the Town Hall with calls. As soon as anything concrete is known the public will be informed via the media. Further information will be published when available. Anyone wishing to see a copy of the regulations may apply to the editor of this page.

Current Events

Puppet Show brings Safety to children

One of eleven teams of puppeteers which are presenting "The adventure of Pluto and Saturn", and which are covering the whole of Canada will be in this region in August. The aim of the group, is to teach safety rules and regulations by this puppet show. The show lasts for twenty-five minutes and is designed for children of 5 - 9 years of age. It warns of the dangers in certain situations and products. Under a format of questions and answers the accent is placed on safety in the home, on bicycles etc. The two main characters are children from outer space who arrive to spend a year in Canada. Via these two children, youngsters are shown how to recognise corrosives, poisons and explosives. Life on earth carries many dangers for these space children but with the aid of a dog they manage to outwit the villain and survive. After each performance the young audience are given a badge and a book which explains in cartoons all the safety rules they have been watching. The children can also learn how to make and handle puppets. The Quebec team will be in Alma on the 20th of August at 10am and in Arvida at the Foyer des Loisirs in the afternoon of the 20th August from 1.30

until 3 p.m. The 21st of August, they will be in Chicoutimi. This is the second summer that this type of show has been put on and this year it is estimated that it will reach some 80,000 children. Each team is made up of two people, in mid-June when the students who make up the teams were free, they went to Ottawa for an information session with the creator of the show Noreen Young. All the students have both theatrical experience and teaching experience and the scheme is a government sponsored one. Admission is free.

Grant for Hospital Centre

The Jonquiere-Arvida hospital centre has learned that the Minister of Welfare has authorised the hospital to carry out work costing \$12,000 by giving a grant for this work.

The money which was asked for about three months ago is to be used to repair the roof over the operating theatre, doctors rooms and laboratories. The work will start as soon as possible. The hospital authorities would like the public to take note that the gates at the visitors entrance which have been used for emergencies will in future be closed. All emergencies will now have to go through the new emergency entrance situated in the new emergency block on Boulevard Harvey.

Bonspiel Win for Arvidian

At Roberval on Thursday evening the ladies team skipped by Colleen Gulka won the Class A curling competition. 28 ladies teams took part in the week long bonspiel. Congratulations to Colleen and her team.

Fasten Your Seat Belt

Experience and studies undertaken, indicate that safety belts in cars reduce by over 50% injuries and fatalities caused by road accidents to motorists. Some seat belt designs are not as good as others but designers and manufacturers are working on newer safer designs at this moment. If seat belts are worn the risk of accidents is greatly reduced. Consider for example that in Canada in 1973, 4,500 people lost their lives in road accidents. 85% of these cars had seat belts but only 15% were in use.

Less than 15% of car users do fasten their seat belts, and this despite wide campaigns to encourage their use. Some Provinces have made the use of seat belts compulsory as have many European countries. Quebec is now looking into this and it may become the law in the province in the future. It should be realised that when safety belts are used, the risk of injury is greatly reduced. Studies undertaken all over the world have

proved this - so make it a habit - Fasten your seat belt.

New series of Olympic Coins

Of interest to those people who like to collect coins is the announcement that the 2nd series of Olympic coins will be on sale on Monday September 16th. As the first series, a set includes two \$10 coins and two \$5. They have Ancient Olympiad designs on them. Because the price of precious metals is fluctuating at the moment it would perhaps be wise to order and pay for yours as soon as possible as the price may have to be increased.

Road Surfacing Planned

The Arvida Municipal Council recently adopted by-law 62 which deals with Public Works. In this instance, with the re-surfacing of some of the roads in the Municipality. The councillors were unanimous in their demand that all such by-laws be brought before the council earlier, as, in the case of roads usually the cold period has started before the work can commence. Roads to be re-surfaced are Mellon, and Du pont and roads in the North, North-East, West, Centre and South Quarters of the city for a total expenditure of \$390,000.



FOOTBALL has long been seen in Arvida. There have always been teams kicking soccer balls around on Parc Morin or so it seems, and this year is no exception. The team which plays in the Regional Soccer League has played fourteen games this year so far and out of those has lost only two. Mondays and Wednesdays are practise and game nights and Tuesday evenings is giving up to the youngsters of the town and many



members of the Arvida team help to coach these young soccer fans. Last year a Regional Association was formed which was made up of teams from Arvida, Jonquiere, Kenogami and Chicoutimi, and it got off to a very good start. This year, as last, a team of youngsters from the region entered the Quebec Games. Next year the region hopes to bring back a Gold medal at least.



Groupe de nouveaux employés du département et du centre du revêtement des cuves de la division de l'électrolyse aux usines Alcan d'Arvida qui ont eu le privilège de visionner le film intitulé "Imprévu". Nous pouvons reconnaître sur cette photo, de gauche à droite, MM. L. Martel, B. Tremblay, A. Claveau, J.-P. Lavoie, R. Tremblay, président du comité de sécurité du département; J. Potvin, S. Thibeault, Marcellin Martel, conseiller en sécurité à l'électrolyse; B. Gauthier, Jean-Batiste Tremblay, coordonnateur de la formation de ce département; D. Parisé et R. Blackburn. Cette présentation du film pour les nouveaux employés est suivie d'une séance d'information sur la sécurité dans les usines qui porte plus particulièrement sur la prévention des accidents et la protection des travailleurs. Cette rencontre avec les nouveaux employés est d'une durée d'une heure et demie.

les Petites Annonces

A vendre

Diverses pièces d'ameublement tels que réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, sècheuse, chaises, divan-lit, tapis, table, ainsi que plusieurs autres articles divers. 857 rue Wake, Arvida, tel. no. 548-7425.

Miscellaneous pieces of furniture such as refrigerator, stove, dish-washer, dryer, chairs, hide-a-bed sofa, rugs, beds, table and other articles. 857, Wake Street, Arvida, tel. no. 548-7425.

Un Buick 1963 en bon état. S'adresser à C. Minott au 548-7807.

Buick 1963 in good condition. Call C. Minott 548-7870

Mobilier de salon en cuir, mobilier de cuisine en chrome, tête de lit capitonnée avec base de 39" large. Tel. 548-4084.

Directement du propriétaire, Bungalow 27' X 39' tout en brique, lustre, tentures et tapis dans les pièces, Terrain 70' X 100', situé à Arvida. Tél. 548-4908 ou 548-2474.

Chat siamois âgés de 7 semaines. Tél. 543-9139

Moto Yamaha 1968, 125 cc., de thrill. S'adresser à 548-8039.

Deux lits superposés \$5.00 chacun, une cuisinière électrique 220 v. à l'état de neuf, un sommier pour lit double, un sommier pour lit de 30", un habit grandeur 18 ans \$10. S'adresser à 548-7452.

Pour chalet, cuisinière électrique et réfrigérateur en bon état, prix à discuter. S'adresser à 548-6773.

Laveuse et sècheuse automatiques, les deux pour \$50. A voir après 17 h à 246 Ross, Arvida, tél 548-3250

Automatic washer and dryer, \$50. for both. At 246 Ross, Arvida. Call after 5 p.m. 548-3250

A louer

Logement 3 1/2 pièces, meublé et chauffé, rue Blough, près de l'Alcan, libre le 1er septembre. Tel. 548-4294 ou 548-7714.

A St-Jean-Eudes, logement de cinq pièces, chauffé, entrée laveuse et sècheuse. S'adresser à M. Gaston Gilbert au 548-7877 après 5h p.m.

Chambre et pension, pour deux personnes dans une petite famille bilingue. Composer 548-6549 et demander Mme Savoy.

Room and board, for one or two persons, in small bilingual family. Call 548-6549, Mme Savoy

Logement de 5 1/2 pièces situé à Arvida, chauffé, eau chaude fournie, entrée laveuse et sècheuse. Libre le 1er septembre. S'adresser au 548-2364

Logement de 3 1/2 pièces, chauffé et eau chaude fournie - semi-meublé - Personne seule ou jeune couple - tél. no. 548-7887.

Logement de 4 1/2 pièces, entrée laveuse et sècheuse, dans un bas. S'adresser à 548-8039.

Logement à louer situé à Bagotville, centre-ville, 264 rue Victoria; bas de maison, bien ensoleillé. Entrée laveuse-sècheuse, cave, cour, garage. Vaste stationnement. Libre le 1er septembre. A voir en tout temps, s'adresser à: 228 Mellon Arvida, Tél: 548-4807 après 5 heures P.M. et midi

Divers

Gardiennne d'enfants demandée. Elle doit pouvoir travailler tous les soirs, sur semaine, ainsi que le jour et le soir les fins de semaine. S'adresser à 547-1145.

Gardiennne d'enfants demandée pour garçon de trois ans, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h. Connaissance de l'anglais désirable. S'adresser au 548-6128 après 17 h sur semaine ou en tout temps les fins de semaine.

Baby-sitter wanted for 3 years old boy, Monday to Friday, from 8:00 A. M. to 5:00 P.M. at our house. Knowledge of English desirable. Tel. 548-6128 after 5:00 P.M. on weekdays or anytime on week-ends.

Jeune femme offre ses services comme gardiennne d'enfants à son domicile, su lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17h. S'adresser à 548-2142 et demander Mme Savard.

Cherche à acheter une cuisinière électrique de 30" et un réfrigérateur. S'adresser à 548-8106.

NECROLOGIE

M. Joseph Perron

M. Joseph Perron, résidant au 315 de la rue St-Hubert à Jonquière, est décédé le 21 juin dernier à l'âge de 71 ans et 6 mois. Il avait travaillé près de 32 ans à l'Alcan d'Arvida et était rentier depuis le mois de janvier 1968.

Il était l'époux de dame Marie Gagnon décédée et il laisse 10 enfants dont sept garçons et trois filles. Ses fils Louis et Denis Perron de même que ses gendres, MM. Roger Villeneuve et Jocelyn Villeneuve travaillent à l'Alcan d'Arvida. Il était aussi le père de Mme Ange-Emile Potvin (Fernande) employée à l'hôpital d'Arvida. Il laisse aussi plusieurs parents dont MM. Simon et Louis Perron, ce dernier ayant déjà été contremaître à l'Alcan.

M.R. Gagnon

Est décédé le 18 juillet, à l'âge de 55 ans, M. Réal Gagnon, du 642, 2e rue à Port-Alfred. Il laisse dans le deuil son épouse, née Mariette Lévesque, deux garçons et une fille, ainsi que deux frères et trois soeurs. M. Gagnon travaillait, depuis 31 ans, comme commis senior au bureau de la paie, Services administratifs de l'Alcan, division du Transport à Port-Alfred.

M.J.L. Bouchard

Est décédé le 23 juillet 1974, à l'âge de 75 ans, M. Louis-Joseph Bouchard, du 698 rue Bagot à Bagotville. Il laisse dans le deuil son épouse, née Lucie Renaud, huit garçons, deux filles ainsi qu'un frère et une soeur. M. Bouchard était retraité de l'Alcan depuis 1974. A son départ de l'Alcan, il avait travaillé 20 ans à la Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay.

M.A. Lavoie

Est décédé le 24 juillet 1974, à l'âge de 76 ans, M. Alfred Lavoie, du 770, rue St-Arthur de Chicoutimi. Il laisse dans le deuil son épouse, née Venzina Rousseau, deux garçons, deux filles ainsi que deux soeurs. Il était retraité de l'Alcan depuis 1963. A son départ de l'Alcan, il avait travaillé 23 ans comme mécanicien d'entretien au département de l'Entretien de la mécanique.

M.M. Ivanou

Est décédé le 25 juillet 1974, à l'âge de 74 ans, M. Mike Ivanou, du 293, rue Lamarche à Arvida. Il laisse dans le deuil son épouse, née Maria Pisko, ainsi que trois fils dont M. Michel Ivanou qui travaille actuellement au Manoir du Saguenay. Il était retraité de l'Alcan depuis 1964. A son départ de l'Alcan, il avait travaillé 29 ans comme concierge au département d'Hygiène.

M.P. Girard

Est décédé le 26 juillet 1974, à l'âge de 50 ans, M. Philippe Girard, du 326, rue Liri à Arvida. Il laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Rose Lacasse, un garçon, une fille, trois soeurs, cinq frères dont MM. René et Théo Girard qui sont à l'emploi de l'Alcan et M. Pierre Girard, qui est un retraité de l'Alcan. M. Philippe Girard travaillait depuis 27 ans comme soudeur au département de l'Entretien majeur et construction.

M.A. Brassard

Est décédé le 26 juillet 1974, à l'âge de 24 ans, M. André Brassard du 382, rue

Nadeau à Jonquière. Il laisse dans le deuil son épouse, née Nicole Sheehy, son père, sa mère, cinq frères ainsi que trois soeurs. Il travaillait au département du Fluorure, division Service de l'Alcan depuis trois mois. Son père, M. Joseph-Henri Brassard, travaille à la salle de cuves no 53 des usines Alcan à Arvida.

M.A. Gauthier

Est décédé le 26 juillet 1974, à l'âge de 76 ans, M. Alfred Gauthier du 2051, 6ème Avenue à Port-Alfred. Il laisse dans le deuil trois garçons et deux filles, ainsi que deux frères et deux soeurs. M. Gauthier était retraité de l'Alcan depuis 1972. A son départ de l'Alcan, il avait travaillé 28 ans comme opérateur de pont-roulant au service des salles de cuves, usine no 3.

M.E. Lalancette

Est décédé le 27 juillet 1974, à l'âge de 74 ans, M. Emile Lalancette, du 711, rue Dubuisson à Arvida. Il laisse dans le deuil son épouse, née Zélie Simard, trois filles et deux garçons dont M. Rosaire Lalancette, qui est à l'emploi de l'Alcan. M. Lalancette était retraité de l'Alcan depuis 1964. Il avait travaillé 18 ans comme concierge au département d'Hygiène.

M.A. Laberge

Est décédé le 27 juillet 1974, à l'âge de 71 ans et 10 mois, M. Arthur Laberge, du 894, rue St-Sacrement à Alma. M. Laberge était retraité de l'Alcan depuis 1967. A son départ de l'Alcan, il avait travaillé comme aide de corps de métiers au département Entretien et service pendant 24 ans.

M.W. Gagnon

Est décédé le 28 juillet 1974, à l'âge de 68 ans, M. Wilfrid Gagnon du 1380, rue Meunier, St-Hubert à Québec. Il était retraité de l'Alcan depuis 1971. A son départ de l'Alcan, il avait travaillé 31 ans comme préposé au revêtement des cuves au Centre de revêtement des cuves à Arvida. Il laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Louise Tremblay, un garçon et trois filles.

M.J. Girard

Est décédé le 28 juillet 1974, à l'âge de 69 ans, M. Joseph Girard, anciennement du 236, Marquette à Arvida. Il laisse dans le deuil son épouse, née Corine Caissy, trois garçons dont M. Fernand Girard actuellement à l'emploi de l'Alcan, six frères dont MM. Aime-Louis, Paul Eugène et Alfredo Girard qui travaillent à l'Alcan, ainsi que deux soeurs. M. Joseph Girard était retraité de l'Alcan depuis 1970. A son départ, il avait 28 ans d'ancienneté!

M.A. Parent

Est décédé le 3 août 1974, à l'âge de 57 ans, M. Alphonse Parent, époux de feu Rose-Anna Guillemet, de la Résidence Ste-Marie à Jonquière. M. Parent était retraité de l'Alcan depuis 1952. A son départ de l'Alcan, il avait travaillé pendant 12 ans comme mécanicien d'entretien au département de l'Entretien mécanique.

Service anniversaire

Le service anniversaire de Mme Joseph Gaudreault, née Marie Boudreault, mère de Nazaire, Pierre et Antoine sera chanté en l'église du Sacré-Coeur de Chicoutimi, mardi le 13 août 1974 à 19h.15. Parents et amis sont cordialement invités à y assister.



A L'AIDE D'UNE GRUE et sous la surveillance de M. Patrick Mercier, contremaître aux bassins de sédimentation, on récupère la boue à l'intérieur du bassin.



POUR L'EXPÉDITION, on emmagasine la boue rouge séchée et broyée dans les barils étanchément fermés afin de protéger le produit contre l'humidité et autres altérations possibles.

La boue rouge utilisée dans le traitement des eaux usées

Lorsqu'on transforme la bauxite en alumine, le principal résidu inutilisé jusqu'ici s'appelle la boue rouge. Or, cette matière qu'on accuse d'être un agent de pollution a enfin manifesté ses avantages comme AGENT DE DEPOLLUTION. Pour l'Alcan, il s'agit là peut-être d'un nouveau marché prometteur. En même temps, le public en général profitera d'un moyen efficace d'assainir son environnement.

En collaboration avec l'Alcan et depuis plusieurs années, une firme canadienne faisait des expériences sur la façon de traiter les eaux usées et spécialement celles provenant des propriétaires des maisons de campagne ou des chalets d'été.

Dans le nouveau procédé qui utilise de la boue rouge, on a une efficacité suffisante pour répondre aux normes les plus sévères des gouvernements, notamment lorsqu'il est question d'épurer des eaux polluées par des détergents.

Une première commande

Si l'on fait abstraction des quantités négligeables fournies dans le passé à titre d'expérience, la première commande importante, 700 tonnes, sera expédiée en 1974 à l'extérieur du Québec. Et l'on s'attend à ce que la demande s'accroisse considérablement l'an prochain.

Afin de remplir la commande en

question, il faut récupérer cet argile des bassins de sédimentation, l'assécher et le broyer selon les exigences du client pour l'expédier ensuite dans des emballages hermétiquement fermés pour que le pourcentage d'humidité n'augmente pas en cours de route.

Un travail d'équipes

Ce nouveau projet est dû au travail d'équipes du service des Ventes de produits chimiques Alcan à Montréal et du personnel de l'usine de minerai no 2 à Arvida.

UNE FOIS SECHÉE, la boue rouge est broyée. Mais il reste encore plusieurs étapes à franchir avant que le produit soit prêt pour l'emballage et l'expédition.

GROS PLAN illustrant la boue récupérée en train de sécher au soleil. A remarquer le fendillement qu'on rencontre couramment là où il y a des sols argileux. [Photo ci-dessous, à gauche]

